



L'essentiel & plus encore

L'emploi salarié agricole entame une phase de restructuration

Bagnolet, 05 février 2013

L'emploi du régime agricole semble entamer une phase de récession, rejoignant dans la crise d'emploi le reste de l'économie française. Le recul de l'emploi en Contrats à durée indéterminée (CDI), dont on ressentait les prémices le trimestre précédent, se confirme au 1^{er} trimestre 2012. Le recours accru à un emploi en Contrats à durée déterminée (CDD) par les employeurs agricoles ne compense pas cette perte. Seul, le secteur de la transformation agricole conserve une dynamique d'emploi, alimentée par de l'emploi en CDD.

Une dynamique de l'emploi en recul au 1er trimestre 2012.

Le nombre de contrats ayant été actifs au cours du 1er trimestre 2012, indicateur de la dynamique de l'emploi, est en recul de - 1,1% par rapport à celui du 1er trimestre 2011. Cette évolution globale est toutefois à nuancer par grand secteur.

Le secteur de la production agricole connaît un repli de - 1,1 % au 1er trimestre 2012, comparativement au 1er trimestre 2011. Le recul de la dynamique d'emploi observé au trimestre précédent était nettement plus fort (- 8,7 %), mais de nature différente puisqu'il était dû à l'avancée des travaux saisonniers, provoquée par les conditions climatiques caniculaires du printemps 2011. Au 1er trimestre 2012, le recul du nombre d'emplois est occasionné par des pertes d'emploi en CDI (- 2,3 %), le nombre d'emploi en CDD restant équivalent à celui du 1er trimestre 2011.

Le niveau de l'emploi dans le secteur de la transformation, qui avait connu quatre trimestres consécutifs de hausse, s'est stabilisé au 1er trimestre 2012, une augmentation du nombre d'emplois en CDD compensant un léger tassement du nombre d'emplois en CDI.

Le niveau de l'emploi dans le secteur tertiaire connaît un 4^{ème} trimestre de baisse consécutif, avec une baisse de - 1,5 %, confirmant que sa conjoncture s'inscrit dans celle de l'ensemble de l'économie française. Le recul du nombre d'emplois actifs dans le trimestre concerne uniquement les emplois en CDI.

La baisse observée le trimestre précédent dans le secteur « autres activités », se confirme avec un taux de - 1,8 % ce trimestre. Le recul du nombre de contrats actifs dans le trimestre concerne uniquement les emplois en CDI. Ce secteur qui comprend beaucoup d'entreprises de service à la personne subit un retournement de tendance, après les hausses d'emploi observées en début 2011.

Dans les résultats provisoires du 2^{ème} trimestre 2012, le nombre de contrats actifs dans le trimestre s'inscrit dans la tendance du 1er trimestre avec une baisse de - 3 %.

L'emploi agricole permanent poursuit sa hausse, mais change de nature, les embauches en CDD se substituant aux embauches en CDI.

Le recul du nombre total d'emplois actifs au cours du premier trimestre 2012 n'est pas dû aux saisonniers de la production agricoles. Chaque année le premier trimestre est traditionnellement faible en terme de volume d'emploi. Au premier trimestre 2012, les créations d'emploi de TODE ont

été équivalentes à celles de l'année précédente, et les cessations d'emploi ont été plus faibles :
- 6 %

Pour les autres types d'emploi, qu'il s'agisse de CDD ou CDI, le premier trimestre est traditionnellement marqué par un très important turn-over, un volume important de créations et de fins d'emploi, ainsi que des passages des CDD en CDI.

Au premier trimestre 2012, dans l'ensemble des secteurs, les créations d'emploi en CDI et les transformations de CDD en CDI enregistrent un recul important par rapport au premier trimestre 2011. Les baisses vont de - 15 % à - 45 %. Une seule exception : les créations brutes d'emploi dans le tertiaire qui sont en légère hausse. A contrario, les cessations d'emploi en CDI sont en forte hausse en production agricole et dans le secteur « autres activités » et en léger recul dans les deux autres secteurs.

En opposition à ce qui se passe sur les CDI, au premier trimestre 2012, quelque que soit le secteur d'activité, les créations d'emploi en CDD sont en hausse par rapport à celles du premier trimestre 2011, entre + 4 % et + 9 %. Les cessations de contrats sont, elles, en recul quel que soit le secteur d'activité, entre - 8 % et - 10 %. Comme il y a eu moins de conversion de CDD en CDI qu'au premier trimestre 2011, cela explique la hausse de l'emploi en CDD.

Le nombre de contrats actifs en fin de trimestre, hors TODE, indicateur de l'emploi permanent, est toujours en hausse dans les deux secteurs de la production (+ 2,3 %) et la transformation (+ 1,6 %). Il est stable dans les deux autres secteurs. Globalement l'indicateur d'emploi permanent conserve une hausse de + 1,3 %.

Mais il change de nature. Les emplois en CDI en cours en fin de trimestre sont en net recul, avec un taux moyen de - 2 %. Le recul est plus faible dans le secteur transformation (- 0,7 %) et plus fort dans le secteur « autres activités », les deux autres secteurs étant dans la moyenne. Les emplois en CDD hors TODE en cours en fin de trimestre sont en nette hausse de +17%, le secteur « autres activités » ayant la plus faible hausse : + 9 %.

Le nombre de contrats présents en fin de trimestre conserve une légère hausse de + 0,2 % en glissement annuel, au 2ème trimestre 2012 (résultats provisoires).

Le volume de travail agricole est en recul au 1^{er} trimestre 2012.

Le nombre d'heures de travail rémunérées, mesure du volume de travail, recule de - 0,9 % au 1er trimestre 2012, en glissement annuel par rapport au 1er trimestre 2011.

Dans le secteur de la production, le nombre d'heures de travail est reculé de - 1,3 %. Cette baisse est plus marquée dans l'emploi en CDI, que dans l'emploi en CDD, qui est traditionnellement faible au 1er trimestre, le recours aux emplois de saisonniers pour les récoltes ne faisant sentir ses effets qu'au cours du 2ème trimestre.

L'évolution du nombre d'heures de travail entre les premiers trimestres de 2011 et 2012, n'est positive que dans le secteur de la transformation, dans lequel il progresse de + 1,0 %.

L'érosion du volume de travail s'amplifie dans le secteur tertiaire : - 1,4 %, après - 0,4 % le trimestre précédent.

Dans le secteur « autres activités », la baisse du nombre d'heures de travail est plus importante que le trimestre précédent : - 1,6 %.

Dans les résultats provisoires du 2ème trimestre 2012, le nombre d'heures de travail recule de - 1 %, confirmant la baisse du 1er trimestre.

La masse salariale continue de progresser mais à un rythme ralenti.

Avec un taux de + 1,3 % au 1er trimestre 2012, la hausse de la masse salariale reste très modérée et proche de celle observée au trimestre précédent. Cette évolution doit être appréciée en tenant compte de l'évolution du nombre d'heures rémunérées (- 0,9 %) et l'évolution du SMIC (+ 2,4 %) sur la période.

Seule la masse salariale du secteur de la transformation connaît une hausse proche de celle observée depuis le début de l'année 2011, soit + 2,6 %. Dans les secteurs de la production et du tertiaire, la hausse est inférieure à + 1 %. Dans le secteur « autres activités », elle est dorénavant en faible recul : - 0,2 %.

La masse salariale est en hausse de + 2 % au 2ème trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011, le SMIC évoluant toujours de 2,44% sur la période (résultats provisoires).

Méthodologie : par évolution, on entend évolution du trimestre T de l'année N par rapport au même trimestre T de l'année N-1.

Définitions :

Emplois dans le trimestre : contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans le trimestre, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours de trimestre. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans le trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés quelle que soit leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

Emplois présents en fin de trimestre : contrats dont la date de fin d'activité est le dernier jour du trimestre. Les contrats ayant cessé avant la fin du trimestre, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin de trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés.

Nombre d'heures de travail rémunérées : nombre d'heures ayant donné lieu au paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

Masse salariale : montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière.

TO-DE : Contrats de travail bénéficiant d'allègements de cotisations patronales de sécurité sociale au titre des mesures en faveur de l'emploi de travailleurs occasionnels (TO) et de demandeurs d'emplois (DE).

Production agricole : Activité de production, d'élevage, d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Transformation : Transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, ainsi que les scieries fixes.

Tertiaire : Tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale de salariés de professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à l'article L722.20 du code rural.

Autres activités : Autres natures d'activités axées sur le service à la personne (paysagisme, jardinage, services à la personne, artisanat rural, jardinage, bénévolat, enseignement, entraînement et dressage des chevaux ...).

CDD : Contrats à Durée Déterminée. **CDI** : Contrats à Durée Indéterminée.